

- ⇒ Samedi 22 février : ouvert
- ⇒ Samedi 1er mars : fermé
- ⇒ Samedi 8 mars : ouvert
- ⇒ Samedi 15 mars : fermé
- ⇒ Samedi 22 mars : ouvert
- ⇒ Samedi 29 mars : fermé

Les élus sont à votre écoute. Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

TRIFAUT Anthony : Maire - atrifaut@montfortlegesnois.fr
 BULOUP Yvette : 1ère adjointe - ybuloup@montfortlegesnois.fr
 MAILLARD Laurent : 2ème adjoint - lmairard@montfortlegesnois.fr
 COULON Christiane : 3ème adjointe - ccoulon@montfortlegesnois.fr
 REYNT Jonathan : 4ème adjoint - jreynt@montfortlegesnois.fr
 DARAUULT Annie : 5ème adjointe - adarault@montfortlegesnois.fr
 FOUQUET Stéphane : 6ème adjoint - sfouquet@montfortlegesnois.fr

La mairie vous informe :

Modification simplifiée du PLUi

La communauté de communes du Gesnois Bilurien va prochainement lancer une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Cette modification simplifiée ne pourra pas intégrer les demandes de changement de zonage des parcelles. Toutefois, il est possible de procéder à la modification « changement de destination des biens »

Ainsi dans le cadre de cette modification, les propriétaires de bâtiments situés en zone agricole (A) ou naturelle (N) sont invités à signaler le changement de destination de leurs biens. Ce signalement est essentiel pour prendre en considération les spécificités de chacun et produire le document d'urbanisme le plus utile pour tous.

Qu'est-ce qu'un changement de destination ?

Le changement de destination se réfère à la modification de l'usage d'un bâtiment. Par exemple, une ancienne grange située en zone agricole transformée en habitation. Les zones naturelles et agricoles sont classées inconstructibles, sauf pour des projets directement liés à l'agriculture.

Pourquoi cette démarche est-elle importante ?

Seuls les bâtiments inscrits à l'inventaire pourront effectuer ce changement de destination une fois le PLUi-H en vigueur.

Êtes-vous concerné ?

Si vous êtes propriétaire d'un bâtiment en zone agricole ou naturelle, vérifiez la destination actuelle de votre bien auprès de votre notaire ou dans vos documents d'urbanisme.

Comment les propriétaires peuvent-ils s'engager ?

Les propriétaires de bâtiments en zones agricoles ou naturelles doivent d'abord vérifier la destination actuelle de leur bien, ce qui peut se faire auprès de leur notaire ou via les autorisations d'urbanisme. Ils doivent ensuite déclarer leurs biens en mairie et fournir des vues et photographies des façades.

Votre demande doit être transmise en mairie par mail à l'adresse mairie@montfortlegesnois.fr ou par voie postale.

Renseignements auprès du service urbanisme de la commune : 02.43.54.06.06.

Balayage mécanique

Le prochain balayage mécanique aura lieu le **lundi 24 février 2025** et le **mardi 25 février 2025**.

Nous vous remercions de bien vouloir déplacer vos véhicules la veille des passages afin que celui-ci puisse être effectué correctement.



Les titres d'identité sont établis uniquement sur RDV. La remise se fait sans RDV.

Retrouvez l'actualité de Montfort-le-Gesnois sur Facebook.

Consultez le bulletin d'information sur notre site internet :

Annuaire :

Bibliothèque :

02.43.76.92.98

Centre LARES / France services :

02.43.76.70.25

Médecin : appeler le 15

Infirmière de garde :

Sandra LOISON : 06.77.93.26.49

Pharmacie :

Service de garde 08.25.12.03.04
 Tél. : 02.43.76.70.17

Vie paroissiale

Presbytère de Montfort :

02.43.76.70.67

Prêtre : Père François BAILLY

Permanences : Samedi de **10h à 12h**

Pour contacter le prêtre :

02.43.89.00.43

bailly-f@wanadoo.fr

Gendarmerie de Saint-Mars-la-

Brière :

02.43.89.70.04

Gendarmerie de Conneré :

02.43.89.00.01

Déchèterie « L'Ouserie » de Saint-

Mars-la-Brière :

02.43.82.96.41

www.syvalorm.fr

Horaires d'hiver à compter du **7 octobre**

Lundi : 14h-17h20

Mardi : 9h-11h50

Merc., vendredi : 9h-11h50/14h-17h20

Jeudi : Fermé

Samedi : 9h-11h50/14h-17h20

Prochaines collectes :

7 et 21 mars 2025

Restaurant scolaire : menus de la semaine du lundi 24 au vendredi 28 février 2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Soupe de légumes	Repas végétarien à thème	Salade de riz	<u>Betteraves vinaigrette</u>	Saucisson sec
Boulettes de bœuf	Salade de carottes et pommes râpées	Omelette	Haricots verts vinaigrette	<u>Rillettes</u>
Pâtes	Quinoa, patate douce rôtie et légumes	Petits pois	Wings de poulet	Filet de poisson beurre blanc
Fromage	Fromage	Fromage	Frites	Brocolis
Corbeille de fruits	Compote de pomme et poire au gingembre	Flan nappé au caramel	Fromage	Petit suisse
			Crème dessert au caramel	<u>Ananas</u>
				Orange sanguine



A vos agendas

Montfort Tennis de Table





DIMANCHE
23
FEVRIER

**FINALES REGIONALES
SPORT EN ENTREPRISE**

MONTFORT-LE-GESNOIS



Eliau - Montfort TT
Champion de Sarthe 2025
Vétéran Cat. 2

BUVETTE ET
RESTAURATION
SUR PLACE

AU PROGRAMME :

- STABLEAUX / 5 TITRES
- DE 9H30 A 17H30
- FINALES A PARTIR DE 16H30

**MONTFORT
LE GESNOIS**
Tennis de table

SALLE OMNISPORTS DE MONTFORT-LE-GESNOIS

Graine de Citoyen Montgesnois

Chercher
Observer
Apprendre
Jouer, quiz, bingo...

Contact: grainecitoyenmlg@gmail.com

Animation sur les oiseaux



Dimanche 23 février à 10h
Parc des Sittelles
(entrée Est -parking karting)
Montfort-le-Gesnois
Durée: 1h30 environ



Participation libre/gratuit

Génération Mouvement de Montfort-le-Gesnois

Génération Mouvement organise un concours de belote le mercredi 26 avril à la salle Paul Richard à 14h. Réservé aux adhérents de l'interclubs, inscription à 13h15. Renseignements au 06.73.26.42.50.

Montfort-le-Gesnois don du sang





DON DE SANG

Sur RDV: dondesang.efs.sante.fr

MONTFORT LE GESNOIS

Salle polyvalente

Judi 27 Févr.
de 15h à 19h

À LA RECHERCHE D'UN OU D'UNE **BABYSITTER**

Contactez
LE RELAIS DES
BABYSITTERS



www.cc-gesnoisbilurien.fr

www.csaes.fr



COMPLÉTEZ LE FORMULAIRE

← SUR WWW.CC-GESNOISBILURIEN.FR

OU APPELEZ LE 02 85 29 92 28

Service PEEJ du Gesnois Bilurien